Jalhay Motors Club
www.jmcasbl.be

JMC Rallye

NOTIFICATION NUMERO : 2.

En vertu de l'article 18.2 des P.S. ASAF en cours de validité,

l'équipage N° : 256

est sanctionné de : mise hors course

pour avoir commis l'infraction suivante : retard de 16 minutes ~~de CH 5~~ au CH 4

Benjamin DARIMONT
Lic 490
Directeur de course

Le 25 octobre à 13 h 15 .

Pour l'équipage,
N° de lic. :

Le octobre à h .